



M. Jean-Marc AMBROSINI
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

A St Denis, le Mercredi 17 Mai 2017.

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

À la suite de la Démarche de Concertation Immédiate déposée le 11 Avril 2017, la Réunion de Concertation du 13 Avril 2017 n'a apporté aucune réponse satisfaisante, comme le montre le relevé de conclusion définitif adressé par la direction le 7 Mai. De ce fait, la Fédération SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, vous dépose **un préavis de grève qui débutera le Lundi 5 Juin 2017 à 20h00 et prendra fin le Mercredi 7 Juin 2017 à 08H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels du Groupe Public Ferroviaire.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate,
Ce préavis est motivé par :

- **La fin de la répression syndicale à l'œuvre contre les adhérents, militants et représentants de la Fédération SUD-Rail.**
- **La réforme immédiate des conseils de discipline.**
- **La mise en place d'une commission paritaire permanente de la souffrance au travail disposant d'un pouvoir d'étude et d'investigation étendu sur toutes les organisations en vigueur et les réorganisations envisagées.**
- **La suppression de la direction de l'Ethique et l'organisation au niveau de chaque CE de l'entreprise de tables rondes annuelles sur la prise en charge de la souffrance au travail, ainsi que la mise en place d'outils permettant de détecter et de combattre en amont la répression syndicale.**

Comme il est prévu par nos textes réglementaires, nous souhaitons être reçus dans le cadre de ce préavis et nous restons à votre entière disposition pour négocier pendant l'ensemble de la durée du préavis.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail:

MEYER Eric